



**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES, FISCALES ET DES ENTREPRISES
DIRECTION DES ECHANGES**

**COM/DAFFE/CLP/TD/M(2000)134
A usage officiel**

Groupe conjoint sur les échanges et la concurrence

**RÉSUMÉ ET PRINCIPALES CONCLUSIONS
26 octobre 2000**

Le document, ci-joint, contient le compte rendu des discussions de la dernière réunion du Groupe conjoint sur les Échanges et la Concurrence qui s'est tenue le 26 octobre 2000.

JT00101268

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

GROUPE CONJOINT SUR LES ÉCHANGES ET LA CONCURRENCE

RÉSUMÉ ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

26 octobre 2000

1. Approbation du projet d'ordre du jour

1. Le projet d'ordre du jour [COM/DAFFE/CLP/TD/A(2000)96/REV1] est approuvé. MM. Charles Bridge (Royaume-Uni) et Allan Fels (Australie) coprésident la réunion.

2. Approbation du résumé et des principales conclusions de la réunion de juin 2000

2. Le résumé et les principales conclusions de la réunion de juin 2000 sont approuvés [COM/DAFFE/CLP/TD/M(2000)77 ET ANN1 ET 2].

3. Événements récents

OMC

3. Le Groupe de travail sur l'interaction du commerce et de la politique de la concurrence prend connaissance du rapport de M. Rob Anderson, du Secrétariat de l'OMC, sur les faits nouveaux relatifs à la politique commerciale et à la politique de la concurrence survenus depuis la dernière réunion du Groupe de travail. Deux réunions officielles du Groupe de travail sur l'interaction du commerce et de la politique de la concurrence, portant sur un large éventail de questions, se sont tenues en juillet et au début du mois d'octobre. Il s'agissait notamment de questions relatives au développement, à l'action de sensibilisation vis-à-vis de la concurrence et à l'instauration d'une culture de la concurrence, à l'échelle aussi bien nationale qu'internationale. Un atelier régional consacré à la politique de la concurrence, au développement économique et au système commercial multilatéral a été organisé en Thaïlande à l'intention des pays Membres de l'Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est. Les questions susmentionnées ont été traitées en profondeur dans un climat franc.

4. La période a été utilement mise à profit pour éclaircir ces questions et mieux comprendre certaines des composantes d'un éventuel cadre multilatéral. Les pays en développement semblent prendre de plus en plus conscience de l'apport de la politique de la concurrence au développement économique, et de la nécessité d'une forme de coopération pour s'attaquer aux pratiques anticoncurrentielles de dimension internationale. Le représentant de l'OMC vante la qualité de la coopération avec le Secrétariat de l'OCDE, qui s'est avérée constructive pour les deux parties.

CNUCED

5. Au nom de son Secrétaire général, le représentant de la CNUCED, M. Hassan Qaqaya, exprime la satisfaction de son Organisation d'avoir pu participer à la réunion en qualité d'observateur. Il rend compte de la Quatrième conférence chargée de revoir tous les aspects de l'ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, qui s'est tenue du 25 au 29 septembre 2000. Il note que l'attitude de toutes les parties a été positive et constructive, et que les pays en développement ont sensiblement modifié leur point de vue quant au rôle

positif que peut jouer la politique de la concurrence dans le développement. La CNUCED a été invitée à poursuivre son action visant à renforcer les capacités institutionnelles, en vue notamment de l'adoption et de l'application de législations nationales de la concurrence.

6. La CNUCED voit d'importantes synergies entre sa propre action et celle de l'OMC et de l'OCDE dans la conduite des activités de sensibilisation dans ce domaine. Enfin, il note la convergence de vues sur la scène internationale quant à la nécessité d'une coopération internationale.

7. Pour son Président [M. F. Souty (France)], la Conférence a travaillé dans un bon climat. Il en est ressorti : i) la convergence grandissante des principes relatifs à la concurrence dans les pays en développement et les pays développés ; ii) un consensus de plus en plus marqué quant à la contribution positive que peut apporter le droit de la concurrence au développement ; et iii) l'intensification de la coopération internationale antitrust, notamment en Amérique du Sud et en Asie.

Autres questions

8. Deux délégations rendent compte de conférences internationales. Le Royaume-Uni fait état d'une réunion organisée en juillet avec des experts de pays en développement qui a donné lieu à des échanges animés et à un soutien massif en faveur de la mise au point de politiques régionales de la concurrence et d'une participation au débat international. La Corée, quant à elle, annonce la tenue d'un Atelier qui se tiendra à Séoul en novembre, sur la politique de la concurrence et le développement, avec les pays de l'APEC et des experts en provenance de pays Membres de l'OCDE.

4. Dimension « développement » de la politique commerciale et de la politique de la concurrence [COM/TD/DAFFE/CLP(2000)98]

9. Le co-Président rappelle aux délégués le mandat confié par les Ministres au Groupe conjoint sur les échanges et la concurrence pour entreprendre des travaux sur cette dimension « développement ». Le document établi par le Secrétariat avait pour but d'encourager les délégations à faire part de leurs idées sur la question et à fournir des orientations sur la direction à suivre. Une longue liste de questions à examiner a été proposée, en vue d'une réunion ultérieure. L'objectif de la présente réunion est de recenser les thèmes sur lesquels se concentrer dans l'avenir proche.

10. Les délégations marquent un vif intérêt pour le document du Secrétariat ainsi que pour la liste des thèmes qui leur ont été soumis. Elles sont conscientes du caractère limité des ressources à la disposition du Secrétariat et de la nécessité d'éviter les doublons entre l'OMC, la CNUCED ou l'APEC. Il est demandé de déterminer les travaux pour lesquels l'OCDE jouit d'un avantage comparatif. Il convient de faire passer au premier plan la cohérence entre la politique commerciale et la politique de la concurrence d'une part et le développement d'autre part. Un délégué rappelle en outre qu'il convient de garder à l'esprit la liste de questions établie en mars 2000 par le Président du Groupe de travail de l'OMC.

11. Il était convenu de commencer à travailler sur le traitement spécial et différencié en dressant un bilan des principes commerciaux qui s'y rapportent et des traitements spécifiques prévus dans les législations nationales sur la concurrence. Il est décidé que ces travaux seront suivis d'un échange de vues sur le renforcement des capacités à la réunion du Groupe conjoint de mai 2001. Un certain nombre de délégations insistent sur la nécessité d'associer au plus tôt le CAD et le Centre de développement à ces travaux, sur le renforcement des capacités en particulier.

5. Échanges, concurrence et droits de propriété intellectuelle

[COM/DAFFE/CLP/TD(2000)100, COM/DAFFE/CLP/TD/RD(2000)111]

12. Comme convenu à la réunion de juin 2000, le Secrétariat a diffusé une note de réflexion sur le commerce, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle. Cette note, ayant pour objet d'orienter les débats, est bien accueillie. Un certain nombre de délégations demandent plus de temps pour étudier le document et y apporter des commentaires de fond par écrit (à faire parvenir au Secrétariat avant la fin février 2001). En outre, il est décidé que le Secrétariat rédigera une note de synthèse pour la réunion de mai, décrivant et évaluant des études économiques fournies par des délégués sur les coûts et avantages de l'épuisement international des droits de propriété intellectuelle dans le contexte d'une importation parallèle. Enfin, les délégués écoutent une communication de l'Australie sur l'expérience du pays à cet égard.

13. La note de réflexion sera révisée par le Secrétariat pour la réunion d'octobre, en prenant en compte : i) les commentaires des délégations sur ce point ; ii) la contribution de l'Australie, et d'autres éventuellement à venir ; et iii) le débat sur les études économiques de la réunion de mai.

6. Table ronde sur les mécanismes publics et privés de règlement des différends

14. Le Groupe conjoint a organisé une table ronde sur les mécanismes publics et privés de règlement des différends, dans l'objectif de passer en revue un large éventail de ces mécanismes pour déterminer comment ils fonctionnent dans la pratique. Des représentants de l'OMC, du BIAC, de la CCI, et de l'AELE ont été invités à y participer. Compte tenu de l'intérêt qu'ont manifesté un certain nombre de délégations, cette table ronde fera l'objet d'une aide-mémoire détaillé. Il sera diffusé pour la prochaine réunion.

7. Autres questions

15. La prochaine réunion du Groupe conjoint aura lieu le 14 février 2001 (le matin).